Image not found or type unknown

Calcul pension alimentaire

Par **Olivier11320**, le **02/10/2020** à **15:35**

Bonjour, je souhaiterais savoir comment calculer la pension-alimentaire pour mon fils qui a décider de vivre chez sa mère. Nous étions en garde alterné et maintenant il vient chez moi 1 week-end sur deux et la moitié -des-vacances-scolaires. Pour le calcul, faut il que je prenne mon revenu imposable ou comme me dit mon ex, mes salaires déclaré ? Ce qui est différent car ds mon revenu imposable il y a la deduction de mes frais réel. Merci d'avance

Par **youris**, le **02/10/2020** à **16:00**

bonjour,

voir ce lien : https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/pension-alimentaire

qui indique:

Seul le juge, s'il est saisi, peut prononcer le montant définitif de la pension en prenant en compte la situation spécifique des parents.

salutations

Par **Olivier11320**, le **02/10/2020** à **19:10**

Je ne c pas si pour le calcul je dois inclure les revenus de ma nouvelle femme, et si ds le simulateur je dois enlever le minimum vital 550€ de mon salaire

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés